

CP COLBUS – BORN-COLBUS & FITTANTE

Cet état prévisionnel est destiné à l'information du client. Seules les demandes de provisions et notes d'honoraires sont à régler.

<TITRE_P> <PRENOM_P> <NOM_P>
<ADRESSE_P>
<ADRESSE_SUITE_P>
<CP_P> <VILLE_P>

== <NO_DOSSIER> <NOM_P> / <NOM_C>

Dossier suivi par <AVOCAT>

Metz, le 14 janvier 2015

ETAT PREVISIONNEL DE FRAIS ET HONORAIRES

PROCEDURE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE EN DEMANDE – JOUR FIXE

Ouverture de dossier 250,00 €

PROCEDURE : TRIBUNAL DE GRANDE INTANCE – JOUR FIXE

Etude du dossier, rédaction de la requête aux fins	
D'être autorisé à assigner à jour fixe	250,00 €
Présentation de la requête	250,00 €
Etude du dossier, rédaction de l'assignation	1 000,00 €
Préparation et rédaction des cotes de plaidoirie	250,00 €
Honoraires de plaidoirie	375,00 €
Honoraires de vacation	1 000,00 €
Eventuellement certificat de non appel	<u>125,00 €</u>
 Sous-total	 <u>3 250,00 €</u>
 TOTAL HT	 3 500,00 €

SOUS TOUTES RESERVES OU OMISSION

AVOCAT

En sus selon convention: UV 2015 : 250 € HT

- ✍ Rendez-vous
- ✍ Procédure (Eventuelles conclusions 1 à 2 UV - certificat de non appel , etc ...)
- ✍ Débours (Frais de copies, frais postaux, frais de signification, etc.)
- ✍ Honoraires par partie supplémentaire majorés de ¼
- ✍ Honoraires de résultat – 2,5 % à 7,50 % selon la convention d'honoraires